



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E11747

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2026

ÉDITÉ LE

02/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1994

Forme juridique : SARL

Capital : 19 056

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2000B2639

Siret : 393 431 119 00030

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3036050

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 00000113333020804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011333020804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : HOUSSET CPES

7 ROUTE DE SAINT-LO
LA DETOURBE
50890 CONDE-SUR-VIRE

Téléphone : 02 33 56 51 83

Portable : 02 33 56 51 83

Fax :

Site Internet : <http://www.housset-cpes.fr/>

E-mail : hcpes@hcpes.com

Responsabilité légale :

HEROUARD DIDIER GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / MESLIN XAVIER
CO-GÉRANT

Effectif moyen : 34

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	01/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/06/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	11/04/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	11/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/09/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.